

Fusion des universités normandes

Question orale sans débat

28 mai 2019

Jean-Paul LECOQ

Madame la Ministre,

La question de la possible fusion des Universités normandes pose un enjeu majeur pour l'avenir de la qualité des formations en Normandie.

Ce projet initié par le Président de Région et la précédente Préfète soulève inquiétude et incompréhension parmi nombre d'étudiants, d'enseignants, de personnels et d'acteurs de ces universités, et notamment et particulièrement au Havre.

Alors que la « COMUE », communauté d'universités et d'établissements « Normandie Université » existe depuis 2014 et permet déjà un travail intense entre tous les acteurs de l'éducation supérieure en Normandie, la fusion des universités de Caen, Rouen et du Havre n'en finit pas de faire parler d'elle.

La COMUE est une mise en réseau saluée par tous, c'est un véritable organe de coopération et c'est sur cette base que la communauté universitaire avance depuis plusieurs années, de manière concrète.

Actuellement chacune des trois universités est assise sur un large bassin de vies et d'emplois d'une densité de population souvent équivalent à un ou plusieurs départements de moyenne taille. Ses formations, comme ses secteurs de recherche sont connectés aux acteurs économiques et institutionnels locaux.

Nous ne sommes pas sur une échelle identique à d'autres projets de fusions universitaires souvent sur une même métropole ou un même département.

Outre la perte d'autonomie et de synergies avec les acteurs locaux, la centralisation des services supports et la perte de débouchés locaux pour nombre d'étudiants, cette fusion entraînerait des spécialisations de centres universitaires.

Mais surtout, aucun élément avancé ne permet à ce jour de considérer clairement en quoi cette fusion pourrait apporter un plus pour les conditions et la qualité d'enseignement offertes aux élèves, pour leur famille ou pour les personnels du service public de l'éducation en Normandie.

D'autant qu'elle ne semble pas s'accompagner de la mobilisation de dotations supplémentaires en faveur du système éducatif déployé actuellement.

Le principal argument avancé repose sur le fait que plus une université est imposante, plus elle est visible, et plus elle est visible, meilleur c'est à l'international. Or, la quantité ne fait pas la qualité.

Surtout dans un contexte où les Français aspirent à davantage de proximité.

Et ce qui est sûr c'est qu'en regroupant des formations au sein d'une gigantesque machine, c'est la quantité qui primera sur la qualité de la formation. Et sans la qualité, adieu la visibilité à l'internationale. Nous n'avons donc tout à y perdre.

Le but inavoué de cette fusion semble, comme toujours, motivé par une recherche d'économies budgétaires. Elle n'est pensée en aucun cas pour le bien être des étudiants, du personnel, des chercheurs et des enseignants.

Pire, cela risque d'éloigner les centres de décision, de gérer les facultés disciplines par discipline et donc de faire reculer au final la transversalité des savoirs que les Universités tentent de mettre en œuvre depuis plusieurs années.

Et souvent en lien avec le tissu économique, n'est-ce pas ce que nous souhaitons les uns et les autres ?

Les syndicats du personnel et des étudiants se sont d'ailleurs élevés contre ce projet de fusion, qui fait quasiment l'unanimité contre lui.

Ainsi Madame la Ministre, où en est actuellement ce projet ? Et pourriez-vous nous indiquer quelle est la position actuelle de l'État quant à la fusion des Universités de Rouen, Caen et du Havre ?

Chiffres :

- L'université du Havre (hors grandes écoles) comptait **8000** étudiants en 2017/2018.
- L'université de Rouen (hors grandes écoles) comptait **28 800** en 2017/2018.
- L'université de Caen comptait **29 000** en année 2017/2018.